



**Communiqué du Maire**

**Jeudi 2 février 2012**

La Ville a décidé de poursuivre en justice le ou les auteurs du blog « AulnayLeaks » pour diffamation envers un certain nombre d'employés municipaux. Avec la publication de cette liste nominative, un cran intolérable a été franchi dans l'atteinte à la vie privée. Nous ne sommes plus dans le cadre du débat public, mais dans la calomnie et le règlement de comptes. Nous appelons solennellement toutes les femmes et les hommes attachés à la liberté d'expression à dénoncer ces dérives dont les conséquences peuvent s'avérer extrêmement préjudiciables pour les personnes injustement mises en causes.